



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

GESTION DES DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF EN HABITAT COLLECTIF HLM

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME

sous la responsabilité scientifique du CETU ETICS
de l'Université François-Rabelais de Tours

2012



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE DÉTRITUS

↳ Objectifs de la recherche

La recherche part du constat de performances de tri sensiblement inférieures dans les quartiers d'habitat collectif à caractère social. Les enquêtes de terrain ont permis de mettre en évidence les conditions concrètes de réalisation des pratiques de tri de la production du déchet à son dépôt dans un dispositif de collecte, ainsi que les arguments favorables à la mise en œuvre de pratiques de tri plus efficaces. Les entretiens ont également permis de mieux cerner les raisons qui conduisent certains habitants à contester la pertinence du tri des déchets et/ou à renoncer à des pratiques déjà engagées.

↳ Les terrains d'enquêtes des contextes urbains contrastés

Les enquêtes de terrain ont été réalisées dans le courant de l'année 2011 auprès de 80 foyers ainsi que d'une trentaine d'acteurs clefs, dont une quinzaine de gardiens. Les entretiens ont été menés dans deux quartiers HLM, le quartier du Sanitas à Tours dans l'Indre et Loire (37) et le quartier des Marnaudes à Villemomble en Seine-Saint-Denis (93). Bien que présentant un grand nombre de caractéristiques communes, ces deux quartiers se distinguent sur plusieurs points.

- ↳ **Le quartier du Sanitas**, construit au cours des années 1960-1970, accueille près de 9000 habitants répartis dans 70 immeubles (dont six de 16 niveaux et un de 23 niveaux). Ce complexe de logements sociaux a la particularité d'avoir été construit en centre ville de Tours. Classé Zone Urbaine Sensible (ZUS), le quartier fait depuis 2004 l'objet d'une rénovation urbaine dans le cadre d'une convention ANRU qui vise à revaloriser le parc de logements sociaux et à requalifier les espaces publics. Le quartier accueille une population relativement diversifiée : salariés, personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles, jeunes en mobilité résidentielle, familles souhaitant rester en centre ville...



Au moment de l'enquête¹, les dispositifs techniques de collecte des déchets, et en particulier des déchets destinés au recyclage mis en place à partir de 2002, sont très diversifiés : abribacs en métal, bois ou béton, conteneurs non abrités, bacs en béton avec différents types de couvercles, trappes, encoches adaptées pour contrôler le dépôt.



➤ **Le quartier des Marnaudes** est un quartier d'habitat collectif situé à Villemomble en Seine-Saint-Denis. Il accueille quelques 2 000 personnes réparties dans 9 immeubles de 4 à 15 niveaux. Ce quartier est largement vécu comme « en déclin », « à l'abandon » par ses habitants. Cette dégradation du cadre de vie crée un sentiment d'abandon renforcé par une localisation aux limites de la ville de Villemomble. Quant à la population, historiquement constituée pour une grande part de salariés SNCF, elle s'est diversifiée et paupérisée au fil des années. Ceci a pu entraîner des clivages et des tensions palpables entre « anciens » et « nouveaux » habitants, ces derniers étant plus précaires et davantage issus de l'immigration.

Aux Marnaudes, les systèmes de collecte sélective, mis en place en 2005, sont homogènes. Ils consistent en un système à double trappe situé, selon les immeubles, à l'extérieur des bâtiments ou dans un local intérieur, en rez-de-chaussée.



La situation du quartier par rapport au reste de la ville, la qualité du cadre de vie ou encore les systèmes de collecte mis à disposition des habitants influent directement sur les motivations à trier ou à refuser de trier, ainsi que sur la qualité et la quantité du tri effectué par les habitants.

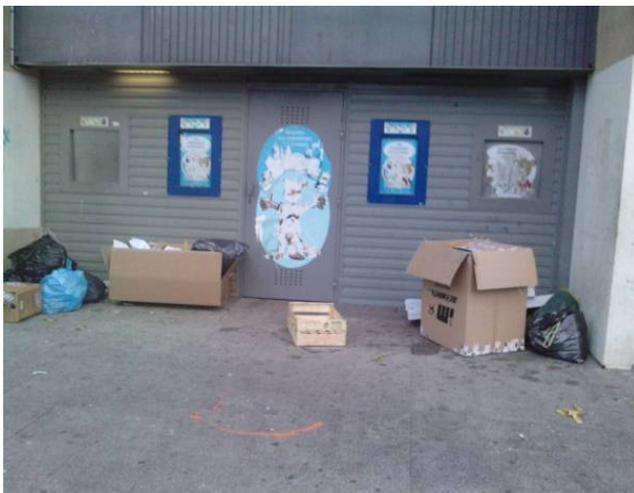
1- La communauté d'agglomération Tour(s)Plus est en train d'uniformiser les dispositifs de collecte par la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères, le verre et les déchets recyclables.

RAPPORT AUX DÉCHETS ET MOTIVATIONS À TRIER EN HABITAT SOCIAL COLLECTIF

- **Trieurs, trieurs partiels, trieurs occasionnels et non trieurs comprendre les motivations...**
- **Une majorité des personnes pratique des gestes de tri.** L'analyse de ces gestes met en évidence une grande diversité dans les pratiques que se soit en qualité, en intensité ou en régularité. La population enquêtée se répartie entre trieurs (qui trient tous ou presque tous les déchets recyclables de façon régulière), trieurs partiels (qui trient certains déchets et pas d'autres mais avec régularité) et trieurs occasionnels (ont trié, ne trient plus, trient de nouveau, trient souvent de manière incomplète). Seule une minorité déclare ne pas du tout trier et ne l'avoir jamais fait. Nous observons donc une adhésion de principe au tri. Mais la mise en œuvre effective se heurte à de nombreux obstacles. En effet, si une majorité déclare être convaincue de la nécessité de trier, le niveau d'engagement, la qualité et la quantité du tri restent très variables d'un foyer à l'autre.
- **Le discours des trieurs est largement imprégné d'informations sur « l'état de la planète » et « l'urgence à agir »**, quelles que soient la régularité, l'intensité et la qualité des gestes de tri. Même si les arguments mobilisés n'atteignent pas toujours un degré élevé d'élaboration et de maturité, une très large majorité de l'échantillon (les deux terrains confondus) associe les gestes de tri à des préoccupations environnementales appréhendées sous un angle collectif et altruiste. Le principe de non-gaspillage constitue également un bon levier. C'est alors la valorisation du déchet qui est mise en avant. Pour un quart de l'échantillon, la pratique de tri relève d'habitudes intériorisées, de gestes pris dans des routines quotidiennes, « c'est automatique », « on le fait, c'est comme ça »... Les pratiques de tri correspondent alors à une norme sociale à laquelle ils se conforment. Le discours est émaillé d'expressions telles que « c'est normal », « c'est très bien ». Pour presque la moitié des personnes interrogées, il s'agit d'appliquer une règle plus ou moins bien comprise mais admise, « on trie parce qu'on nous a dit de le faire ». Parmi ces interviewés, l'injonction à trier a constitué un déclic qui a conduit à considérer cette question et à initier une pratique jugée aujourd'hui positivement. Pour quelques interviewés, très minoritaires, c'est la peur de la sanction qui domine, « on est obligé de trier », « si on ne trie pas, on a des amendes ». Enfin, dans des quartiers où les personnes issues de l'immigration sont nombreuses, le fait de s'investir dans des pratiques de tri est un signe manifeste d'intégration et d'adhésion à un modèle de société.

D'origines diverses, les motivations à trier sont surtout multiples. Lorsqu'une motivation est dominante dans le discours, elle est toujours articulée à un voire plusieurs autres arguments en faveur du tri.

- Un cadre de vie dégradé, des difficultés de cohabitation: des arguments pour ne pas entrer dans des pratiques de tri et/ou ne pas les maintenir.
- Le déchet, sa mise en visibilité dans l'espace public, les tensions et les clivages qu'il suscite entre individus et groupes présents sur un même territoire constituent une problématique urbaine récurrente. Dans les quartiers d'habitat social dense, cette question cristallise un ensemble de malaises sociaux. Parce que leur simple présence induit des nuisances visuelles, olfactives et parfois sonores, les déchets sont la source de problèmes récurrents, de conflits entre voisins et entre habitants et pouvoirs publics. Difficultés d'accès aux codes communs, incompréhension des règles collectives ou refus de se conformer par contestation de l'ordre social, ces actes sont interprétés comme un refus d'intériorisation de la norme. Dans un contexte où les efforts des uns peuvent être remis en cause par la désinvolture ou le mépris des autres, où les espaces publics subissent des dégradations et se trouvent régulièrement souillés par des déchets de toutes natures, certains habitants refusent de trier leurs déchets ou renoncent à le faire. Les uns car ils perdent le sens et l'intérêt du tri (pourquoi trier si l'on est seul à le faire ?), les autres car ils y voient une façon de manifester leur réprobation face à des pouvoirs publics dont ils dénoncent l'inertie, la complaisance voire la stratégie d'abandon.



Les consignes de tri se révèlent particulièrement fragiles parce qu'elles s'annulent par le simple fait qu'une minorité n'y est pas attentive et que ces déviances sont immédiatement visibles par tous.

- Chez les trieurs, les arguments environnementaux et altruistes emportent l'adhésion mais ne garantissent pas un tri pérenne.
- La sensibilité aux thématiques environnementales (préoccupations autour de l'écologie, de la pollution, de la santé ou encore de l'avenir des enfants) est la motivation à trier la plus souvent et la plus spontanément évoquée par les interviewés, et ce quel que soit leur profil.
- Les conditions de travail des acteurs impliqués dans la filière de prise en charge des déchets ménagers (agents d'entretien et gardiens pour la gestion dans les quartiers, ripeurs pour la collecte et salariés chargés de parfaire le tri) constituent également un argument fort en faveur d'un tri qualitatif. Les personnes interrogées qui occupent ou ont occupé un emploi comportant des efforts physiques et/ou des risques professionnels se projettent facilement dans la pénibilité des tâches en lien avec l'évacuation, le ramassage et la séparation des déchets, recyclables ou non. Par leurs gestes, elles espèrent faciliter la chaîne de traitement du déchet et témoigner de leur solidarité avec les travailleurs d'un secteur réputé difficile.



Les arguments environnementaux et altruistes constituent le levier le plus efficace en matière d'adhésion aux gestes de tri. Ils engagent les comportements les plus durables, sans pour autant garantir la qualité et la pérennité du tri. En effet, s'il permet de donner du sens au tri, ce levier n'est pas en soi un argument suffisamment mobilisateur et doit être articulé avec d'autres avantages perçus.

- **Les leviers pratiques et économiques très présents mais insuffisants pour engager une pratique de tri satisfaisante.**
- **Les préoccupations environnementales sont parfois assorties d'un principe moral de non gaspillage** ; argument plus traditionnel mais tout aussi opérant puisque adossé à des valeurs fortes (« ne pas gâcher ce qui peut encore servir », « ne pas jeter l'argent par les fenêtres »...). Les personnes âgées et celles issues de l'immigration mobilisent particulièrement cet argument et se montrent attentives aux solutions de récupération et de valorisation. Par ailleurs, pour une population dont les revenus sont souvent modestes, faire des économies est une préoccupation quotidienne. Le tri s'inscrit dans une stratégie globale de réduction des coûts (par exemple éviter les dépenses liées à l'achat des sacs poubelle).
- **Les avantages pratiques** sont également soulignés par les foyers qui effectuent le tri. La sélection des déchets participe d'un « système » d'hygiène, d'ordre et de classement domestiques. Trier évite d'encombrer la poubelle de déchets ménagers et en facilite l'évacuation régulière tandis que les déchets « propres » peuvent être stockés sans conséquence sur l'hygiène.

Si les bénéfices du tri sont substantiels, les pratiques restent orientées par des objectifs essentiellement pragmatiques. Les foyers mobilisent alors des critères spécifiques (niveau de dangerosité, de propreté, volume produit, encombrement, récurrence...) qui peuvent parfois se trouver en concurrence avec les consignes de tri.

- **Le respect des consignes et de l'institution, un moteur fort pour adopter de nouvelles pratiques.**
- **Les pratiques ne sont pas toujours rapportées à la finalité du tri. Elles répondent parfois à de nouvelles logiques techniques ou organisationnelles**, par exemple le passage d'un dispositif de vide-ordure intérieur à un dispositif extérieur avec point de dépôt. Ou plus simplement, elles visent à répondre à une injonction à laquelle on se plie par principe. Cela revient à s'inscrire dans un vaste processus coopératif dont on constitue un maillon. L'enjeu ici est avant tout de montrer son appartenance à un collectif construit sur des valeurs communes.

Le respect de l'institution représente un levier très efficace pour initier de nouvelles pratiques mais il doit être assorti d'une confiance dans l'action des pouvoirs publics. Les pratiques de tri sont remises en cause dès lors qu'un doute s'installe sur la réalité de la valorisation des déchets triés ou encore si ceux qui édictent et/ou relayent les consignes de tri font preuve d'incohérence ou de manque d'exemplarité dans le domaine.

↘ **La peur de la sanction : ponctuellement efficace mais peu opérante dans la durée.**

↘ **Les habitants des quartiers du Sanitas et des Marnaudes se sentent plus exposés socialement.** Dès lors, ils se montrent particulièrement sensibles à la question du contrôle social et développent une peur spécifique de la sanction.

Qu'elle soit réelle (l'amende) ou symbolique (le rappel à l'ordre), la sanction constitue une motivation à se conformer aux consignes. Mais dans la longue durée, son efficacité est très relative. Faute d'adhésion et de compréhension de l'enjeu et de l'intérêt collectifs, les consignes sont régulièrement détournées (ne trier que quelques déchets), involontairement contrariées (ne pas sélectionner les bons déchets), dès que possible non respectées.

LE TRI COMME OPÉRATION DE MISE EN ORDRE DE L'ESPACE DOMESTIQUE

↘ **Trier : un ensemble d'opérations simples mais un enchaînement complexe**

Trier est en général perçu comme une opération facile. Il suffit, en effet, de gérer deux flux de déchets au lieu d'un seul, en se conformant à des consignes simples qui visent à séparer les déchets valorisables. Si trier paraît « facile », dans le sens où chacune des actions nécessite des opérations manuelles et cognitives relativement élémentaires, c'est dans l'enchaînement de ces opérations que se trouve la complexité.

Le déchet à recycler doit suivre un parcours qui ne comporte pas moins de quatre étapes : « discrimination », « stockage », « évacuation » et « dépôt ». Chaque étape représente potentiellement une rupture dans un parcours idéal au cours duquel les lieux, les acteurs et les règles changent.

➤ Dans le foyer, des acteurs diversement investis

Au sein de la sphère domestique, les déchets destinés au recyclage ne sont pas investis d'une valeur suffisante pour rejoindre la catégorie des « objets à conserver ». Leur traitement reste une tâche perçue comme ingrate, rebutante. Elle est diversement investie selon le sexe et l'âge des membres du foyer, la nature du déchet ou encore le type d'opération à réaliser. La gestion de la poubelle reste largement l'apanage des femmes tant elle s'inscrit dans l'économie domestique traditionnellement féminine. Ce sont elles qui, la plupart du temps, initient et pérennisent les pratiques de tri au sein du foyer.

Garantes de l'ordre domestique, ce sont les femmes qui imposent les règles et vérifient le respect des consignes, assurent la qualité du tri et sécurisent la continuité du circuit en déléguant certaines tâches. Ce sont les hommes et/ou les enfants qui sont généralement chargés de l'évacuation des déchets à recycler vers les dispositifs extérieurs de collecte. Mais la plupart du temps, il ne s'agit pas d'une routine. Cette délégation nécessite une organisation d'autant plus fragile qu'elle est informelle et qu'elle nécessite une négociation au coup par coup.

➤ Réduire la production de déchet à la source : une responsabilité limitée

Les attentes croissantes portées à la prévention des déchets par leur réduction à la source sont présentes chez les interviewés sur les deux terrains. Mais cette sensibilisation est largement contrebalancée par un sentiment d'impuissance, voire d'absence de responsabilité dans la production de certains déchets. On observe une relative déconnexion entre acte d'achat et sensibilisation au tri des déchets. Même lorsqu'elles sont sensibles à ces questions, les personnes se sentent au moins partiellement déresponsabilisées, d'abord parce qu'elles développent le sentiment de ne pas avoir le choix, ensuite parce que, pour certains, cette absence de marge de manœuvre est compensée par des pratiques de tri.

Sur cette question, les foyers se sentent d'autant plus contraints que leur marge de manœuvre est faible et que les achats sont d'abord effectués sur la base de critères économiques et/ou de critères de proximité géographique avec les surfaces commerciales.

- **Discriminer et sélectionner les déchets : une appropriation imparfaite des consignes**
- **Cette étape est sans doute celle qui mobilise le plus de compétences cognitives dans un parcours idéal du déchet.** Elle implique, en effet, un ensemble d'opérations de différenciation et de catégorisation fines des déchets. C'est aussi celle au cours de laquelle les risques d'erreur de tri, de tri partiel, de discontinuité voire d'abandon des pratiques de tri sont les plus nombreux.
- **Pour les trieurs, la connaissance imparfaite des consignes, et la difficulté à se les approprier, constituent le premier obstacle.** Barrière de la langue, incompréhension, non réactualisation des consignes, incertitudes quant à leur bienfondé, constituent autant de freins à un tri qualitatif. Ceci indépendamment des campagnes de sensibilisation et d'information qui ne semblent pas, en l'état actuel, être en mesure de remédier à ces incertitudes. Certaines catégories de déchets s'avèrent plus problématiques que d'autres parce que sujet à interprétation. Le plastique semble ainsi concentrer le plus d'incertitudes.
- **L'observation des pratiques concrètes dans les foyers montre que le tri est structuré par des systèmes de représentations qui viennent perturber, parfois mettre en échec les consignes de tri.** La catégorisation proposée, produit d'une rationalité technique en adéquation avec les enjeux industriels du recyclage, est confrontée à la rationalité domestique et à ses principes de hiérarchisation des déchets. Les ménages recourent à des critères souvent plus nombreux et plus subjectifs.

Trois grandes logiques de discrimination émergent :

1/ le volume, la taille ou la quantité de déchet : pour certains ménages, c'est d'abord le volume, la taille et/ou la quantité de déchets produits qui va déterminer les pratiques. Cela peut constituer un levier pour ceux qui y voient un avantage pour la gestion de la poubelle d'ordures ménagères. Trier les déchets volumineux permet alors de mieux organiser leur flux et leur évacuation. Mais si ces mêmes déchets sont produits en quantité insuffisante, les interviewés s'affranchissent des consignes en en minimisant l'impact.

2/ le niveau de dangerosité et/ou de toxicité perçu : le caractère supposé « toxique », « chimique » ou simplement « dangereux » de certains déchets conduit les ménages à les retirer des circuits de tri. Si cette décision constitue une réponse objective aux consignes visant à ne pas mélanger certaines substances, les confusions sont nombreuses.

3/ le niveau de propreté/degré de souillure : les représentations en lien avec le niveau de propreté d'un déchet justifient son intégration ou son retrait du tri.

↘ Le stockage : d'abord un problème d'espace

Le stockage constitue une étape cruciale dans le parcours de tri. C'est une des plus problématiques dans le sens où elle impacte directement les espaces de vie. L'observation des logements met en évidence l'existence de dispositifs techniques de stockage plus ou moins spontanés et complexes qui modifient l'organisation des espaces. Trier induit, en effet, un certain nombre de contraintes sociales et spatiales. La première contrainte renvoie à la nécessité de multiplier le matériel et l'espace dédiés au tri. La seconde contrainte renvoie à l'obligation de trouver des dispositifs adaptés, à la fois à l'espace dans lequel ils doivent prendre place, aux objets qui doivent y être déposés (souvent volumineux et anguleux) tout en étant conformes à l'ensemble des normes de rangement et d'hygiène.

↘ Les dispositifs de stockage se déploient dans les logements autour d'oppositions classiques entre Propre/Sale, Visible/Invisible, Neutre/Odorant, Valorisable/Rebut. Ainsi, on distingue trois grands types de dispositifs de stockage des déchets destinés au tri, eux-mêmes associés à une diversité de réceptacles récupérés et/ou détournés : sac, bassine, cageot, caissette, carton, panier ou encore déchet qui devient lui-même un réceptacle (la brique de lait, la boîte de céréale...)...

↘ La mise en invisibilité du déchet constitue une première stratégie difficilement réalisable compte-tenu de la configuration des logements. La logique de dissimulation s'accompagne d'une logique d'optimisation du moindre espace disponible.



- ↘ **Une seconde stratégie consiste à suspendre** : les radiateurs, les poignées de meubles et de portes, les dossiers de chaise servent d'accroche pour des dispositifs qui se révèlent souvent inadaptés, au moins partiellement, et qui réduisent voire neutralisent les fonctionnalités des supports.



- ↘ **On observe par ailleurs des stratégies d'empilement au sol visant à densifier l'occupation d'un espace**: Les ménages sacrifient alors un coin de cuisine ou d'entrée, un balcon qui se trouve privés d'autres usages.



- ↘ Le dépôt sur les meubles ou sur l'électroménager est une alternative assez répandue faute de place au sol. Mais elle reste réservée à certains types de déchets « propres » : les papiers, les journaux, les emballages correctement pliés. Cette solution est très souvent un pis-aller puisqu'elle concurrence directement d'autres activités plus valorisées comme la préparation des repas ou qu'elle met en visibilité des déchets dont la seule présence constitue une forme de désordre



La difficulté à trouver de l'espace disponible pour pouvoir isoler et, mieux encore, dissimuler les déchets destinés à être recyclés est un obstacle objectif difficile à surmonter. Le déchet à recycler, quel qu'il soit, vient ici contrarier l'ordre domestique en ne trouvant pas sa place dans le logement et dans les routines quotidiennes. Il constitue une perturbation que seule sa mise à la poubelle d'ordures ménagères peut régler. Pour les non trieurs ou les trieurs très partiels, cette opération est pénible car elle ne s'inscrit pas dans un modèle d'action qui permette de rationaliser puis d'incorporer, sous forme d'habitudes, la logique de tri. Le tri s'apparente à un possible envahissement de l'espace personnel et de fait conduit à s'exposer, faute de pouvoir l'organiser, à une forme de réprobation sociale.

↳ Evacuer : anticiper et optimiser les trajets habituels

- ↳ L'évacuation des déchets destinés au recyclage nécessite une organisation qui, pour qu'elle soit efficace, doit anticiper au mieux cette opération : déplacer les déchets, les rendre transportables, mettre le nouveau dispositif en visibilité de façon suffisamment ponctuelle pour ne pas provoquer de désordre dans l'espace domestique et enfin désigner le membre du foyer en charge de son acheminement jusqu'au lieu de dépôt... Elle implique donc une gestion spatiale du déchet, une organisation temporelle proche du « juste à temps », enfin lorsque cela est possible une délégation à un tiers, (conjoint ou enfant). Il s'agit donc d'un ensemble d'opérations qui doivent s'enchaîner avec fluidité au risque d'engendrer agacements et rancœurs. L'acheminement des déchets jusqu'aux containers n'implique pas, en général, de trajet spécifique. La plupart des personnes mettent à profit leurs trajets habituels (visite amicale, courses, école, travail, trajet vers l'arrêt de bus, accès parking...), l'évacuation est toutefois soumise à de nombreuses contraintes organisationnelles qui conditionnent à la fois le moment et le choix de la personne assignée à cette tâche.



Lorsque l'évacuation devient une charge mentale trop importante, lorsqu'elle nécessite des trajets spécifiques, lorsqu'elle concurrence d'autres priorités (en particulier la sécurité et l'hygiène), cela conduit à une discontinuité des pratiques, parfois à leur abandon.

↳ Déposer : une véritable épreuve

- ↳ Déposer constitue le geste ultime du tri. Il est essentiel pour conclure positivement le parcours idéal du déchet à recycler. Or, le dépôt reste une étape particulièrement délicate. Un échec à ce stade annule l'ensemble des efforts consentis. Les principaux problèmes sont d'ordre ergonomique et hygiénique. L'inadaptation des dispositifs de collecte transforme parfois le dépôt en véritable épreuve.
- ↳ Les problèmes d'ergonomie entraînent des problèmes récurrents d'hygiène. Faute d'accès aux containers, les sacs sont déposés devant ou à côté. L'entassement de sacs et d'ordures en périphérie immédiate des bacs forme un véritable obstacle physique pour les personnes qui souhaitent déposer leurs propres déchets. Les systèmes de trappe ou de couvercle peuvent finir par être souillés lors du dépôt des déchets.



Les problèmes d'ergonomie et d'hygiène sont d'autant plus bloquants que le dépôt des poubelles ne relève pas, la plupart du temps, de trajet spécifique. Nulle envie de se rendre à l'école, à son travail avec les mains ou une tenue souillées.

↳ Des pratiques de tri fragiles et réversibles

- ↳ La complexité de l'action de tri est liée à la fragilité de la chaîne globale et à celle des enchainements de chaque geste. Même mises en place et éprouvées, les routines de tri sont soumises à un ensemble d'aléas qui peuvent les perturber. Le processus de routinisation est d'autant plus complexe et fragile que la chaîne de gestes de tri à accomplir est longue et inscrite dans un parcours lui-même complexe et construit autour de multiples activités et tâches. La pratique du tri s'inscrit, en effet, dans un processus en travail permanent, exposé à l'incertitude et à la perturbation qui en expliquent la fragilité.



Dans la plupart des situations, les arbitrages se construisent sur un équilibre entre des normes de comportement imposées et des habitudes incorporées. Tout ce qui vient perturber cet équilibre, de l'émergence d'une nouvelle consignes à des interactions qui redéfinissent les cadres traditionnels de références, agit positivement ou négativement sur la pratique.

IMPULSER, ACCOMPAGNER, PÉRENNISER LES PRATIQUES DE TRI

- Dans les foyers, les flux de déchets sont bien séparés
- Dans les logements des trieurs, même partiels, le circuit et la gestion des déchets destinés au recyclage et ceux des déchets ménagers sont très spécifiques, aussi bien dans leur spatialisation dans le logement, dans les temporalités à l'œuvre (la « propreté » des déchets destinés à être recyclés permet leur stockage sur plusieurs jours) que dans la prise en charge par certains membres du foyer.
- Les trieurs opèrent très rapidement une distinction et investissent différemment les deux types de déchets, d'un point de vue pratique comme d'un point de vue symbolique. Le principe de distinction se construit sur une logique d'opposition entre le propre et le sale, le valorisable et le rebut. Sans doute dans l'objectif de simplifier l'évacuation des déchets, les bacs de collecte d'ordures ménagères et de tri sont généralement réunis dans un seul espace, dans des dispositifs de collecte identiques, avec pour seul point de repère une signalétique spécifique mais non universelle (code couleur, rappel des consignes...). Ce qui a été sélectionné, séparé, se trouve symboliquement « mélangé » au moment du dépôt, avec de possibles risques de « contamination » entre les différents bacs qui n'apparaissent pas comme suffisamment étanches entre eux.



Maintenir, même symboliquement, la distinction opérée dans les logements entre le recyclable (auquel on associe une image de propreté) et le rebut, permettrait de renforcer la confiance des ménages sur la réalité du recyclage. Leur proximité dans les dispositifs de collecte induit contamination et soupçons.

➤ Le rôle des acteurs publics sur la qualité du tri

- **La qualité du tri résulte des actions de terrain et de l'implication des acteurs locaux.** La motivation et la sensibilisation au tri résultent largement des informations issues du champ médiatique, d'une réceptivité aux enjeux environnementaux globaux ou encore de la présence d'enfants, tout autant source de sensibilisation que de culpabilisation. Etre motivé et sensibilisé, détenir l'information ne suffit pas pour s'engager dans des pratiques de tri tout à fait satisfaisantes et pérennes.



Le niveau d'accompagnement des acteurs locaux et la compréhension des actions / incitations déterminent la quantité et la qualité du tri. La confrontation entre les deux terrains montre que le choix des acteurs locaux d'être très impliqués, d'informer régulièrement à partir de différents supports (plaquette, prospectus, affichage, ambassadeurs de tri), ou au contraire d'être plus en retrait dans l'accompagnement des résidents sur la gestion des déchets ménagers impactent directement les pratiques de tri et le sens qu'on leur donne.

➤ La nécessité de rappeler régulièrement les consignes de tri

- La pérennisation des « bonnes » pratiques nécessite un travail d'accompagnement inscrit dans un temps long. Comme dans tout processus de changement, les nouvelles pratiques de tri s'acquièrent lentement. Elles viennent faire évoluer des pratiques anciennes parfois très ancrées qui laissent place à de nouvelles qui deviennent les pratiques de référence. Mais leur adoption n'est jamais acquise de manière certaine et définitive. Le risque de la réversibilité des pratiques atteste de la nécessité de rappeler régulièrement les consignes, d'actualiser les informations sur les dispositifs.

La fragilité des pratiques de tri vient en partie de l'incapacité des individus à évaluer leurs propres pratiques. L'enjeu se situe au niveau de l'accès à l'information, clé du maintien en compétence et dans une pratique de tri satisfaisante.



La communication ne devrait pas se limiter aux seuls moments de changements importants tels que le remplacement d'équipements de dépôt ou la réorganisation des collectes. L'accompagnement des habitants et le rappel des consignes et leur explicitation apparaissent comme les deux éléments constitutifs d'un même processus d'apprentissage.

↳ Garantir l'investissement du gardien

- ↳ Parmi tous les acteurs identifiés, le gardien est considéré par les bailleurs sociaux et les responsables de la gestion des déchets comme un relais, un point de repère et un pivot privilégiés dans l'habitat collectif. Disposant d'outils de communication, insérés dans un dispositif hiérarchique, présents sur le terrain, compétents tant au niveau technique que relationnel, souvent eux-mêmes sensibles aux problématiques environnementales, les gardiens détiennent un important potentiel et pourraient à ce titre être un levier central dans la sensibilisation des habitants. Ceci ne semble pas être tout à fait le cas.
- ↳ De toutes les fonctions que les gardiens occupent, celle relative à la gestion des déchets et aux dispositifs de tri met à jour une difficulté de positionnement. Celle-ci s'explique par la dévalorisation des savoirs professionnels et par les représentations sociales négatives associées à la gestion des déchets ménagers. Estimant devoir s'investir prioritairement sur le rappel des consignes de sécurité et des règles du vivre-ensemble, sur le maintien d'un relationnel satisfaisant entre locataires, les gardiens ne souhaitent pas s'exposer à des situations potentiellement conflictuelles avec les habitants sur la thématique des déchets.

La gestion des déchets demeure un domaine trop peu valorisé et à faible gratification. En matière de gestion et tri des déchets, il convient de retravailler les contours de la fonction de gardien afin qu'il soit plus facilement identifié comme relai de terrain, et l'associer plus étroitement à la chaîne du tri. Du point de vue des responsables, en particulier les bailleurs sociaux, il convient d'introduire dans l'imaginaire et le concret de la fonction des éléments qui permettent aux gardiens de repenser la diversité de leur métier et d'envisager la sensibilisation au tri sélectif comme un élément valorisant.



Consultez le rapport
sur le site Internet d'ETIcS